



Programme de formation

ARMETI
FORMATIONS

Approche de la sonorisation d'instruments et d'orchestres

en collaboration avec le CNFPT



Organisme de formation

Association ARMETI : Email : armetiformations@gmail.com Tel : 06 16 42 83 04

adresse : 5 rue Jacques Prado – 35600 Redon

N° SIRET : 809 905 680 000 25 A.P.E. : 8559A

Organisme de formation enregistré sous le numéro d'activité : 53 35 09688 35.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Public

Artistes,

Salariés de toutes structures amenées à organiser des concerts,

Agents des collectivités,

Professeurs et personnels des structures d'enseignement artistique (privées et publiques),

pour les métiers des arts et de la culture

5, rue Jacques Prado – 35600 Redon – **T** 06 16 42 83 04 - **M** armetiformations@gmail.com **W** armeti.fr

A.P.E : 8559A - SIRET : 809 905 680 000 25

enregistré sous le numéro 53 35 09688 35. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Pré-requis

Pas de pré-requis particulier, la formation est ouverte à des débutants.

Etre concerné par la sonorisation d'instruments et d'orchestres dans son activité professionnelle.

Objectif et enjeux de la formation

Apporter les connaissances suffisantes pour que chaque participant soit capable de faire fonctionner un système de sonorisation simple pour l'amplification d'instruments et qu'il connaisse les différents éléments de la chaîne électroacoustique.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de cette formation, les participants seront capables :

- d' installer un système de sonorisation complet : façade et retours en ayant la compréhension de la chaîne audio (du micro à l'enceinte) et des caractéristiques des différents types de micros.
- d' utiliser une console de mixage
- de sonoriser un groupe

Modalités de mise en œuvre

Durée de la formation : 28 heures au total sur quatre jours (2 x 2 jours consécutifs)

Dates : les 09 et 10 septembre 2019 puis les 23 et 24 septembre 2019

Horaires : de 8h30 à 12h00 puis de 13h30 à 17h00 (à confirmer)

Lieu : Conservatoire à Rayonnement Intercommunal du Pays de Redon (35)

Effectif : 12 stagiaires maximum.

Délai recommandé pour s'inscrire : au moins 2 mois avant le début de la formation.

Conditions d'inscription et coût pédagogique : **Merci de nous contacter !**

Inscriptions des agents des collectivités via le CNFPT – code inscription **NSON6**

pour les métiers des arts et de la culture

5, rue Jacques Prado – 35600 Redon – **T** 06 16 42 83 04 - **M** armetiformations@gmail.com **W** armeti.fr

A.P.E : 8559A - SIRET : 809 905 680 000 25

enregistré sous le numéro 53 35 09688 35. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Contenus et déroulement de la formation :

Jour 1 : Descriptif de la chaîne électroacoustique

Matin :

Définition du son, les sources, pré-amplification, amplification, diffusion.

Haut Parleurs, amplificateurs, système de retours,

Consoles de mixage (analogiques et numériques).

Après-midi : Travail en 3 groupes.

Mise en pratique, installation d'un système son basique.

Jour 2 : Compréhension de la chaîne électroacoustique

Matin :

Différents types de câblages, de connectiques

Parcours et gestion du signal audio : descriptif d'une tranche d'entrée/sortie de console,

Traitements et effets. La console de mixage en détail

Problèmes rencontrés : larsen, phase...

Après-midi : Travail en 2 ou 3 groupes : Mise en pratique

Jour 3 : Prise de son d'instruments.

Matin :

Différents types de microphones : technologies, directivités, de capeurs, de boîtes de direct. Egalisation, périphériques

Après-midi : Mise en pratique

Jour 4 : Sonorisation d'un groupe, gestion d'une balance, sonorisation d'un concert

Matin : Travail en 3 groupes

Installation d'un système complet : façade, retours, rappel.

Préparation du plateau, organisation du câblage électrique, audio

Après-midi : Balance d'un groupe, mise en pratique de sonorisation d'un concert

pour les métiers des arts et de la culture

5, rue Jacques Prado – 35600 Redon – **T** 06 16 42 83 04 - **M** armetiformations@gmail.com **W** armeti.fr

A.P.E : 8559A - SIRET : 809 905 680 000 25

enregistré sous le numéro 53 35 09688 35. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Formateur :

Olivier Ménard est technicien son depuis 1993.

Il a commencé à travailler au Fuzz Yon à La Roche sur Yon comme technicien de la salle et du studio également comme régisseur de la dernière édition du Festival Rock sur Yon en 1994.

Il fera ensuite la régie du Festival Microcosm de 2007 à 2009 à la Roche sur Yon et du festival Nantais Scopitone (sous les Nefs) en 2009.

De 1994 à 1996, il intervient en tant que formateur pour Trempolino à Nantes.

Depuis 1994, il suit de nombreux artistes en tournées : Le Ballon Rouge, Dominique A, Katerine Francis & ses peintres, Mukta, Alban Darche, Matt Elliott, Autour de Lucie, The Married Monk.

Il est également technicien son de la salle Stéréolux à Nantes et du Fuzz Yon à La Roche sur Yon.

Il a également créé le studio corner box dans lequel il enregistre et mixe des albums depuis 2001. <http://cornerbox.jimdo.com>.

Bilan et évaluation

Tout au long de la formation, les exercices pratiques permettront de vérifier la bonne compréhension des apports théoriques. Le dernier jour permettra une évaluation des acquis avec une réelle mise en pratique (installation d'un système complet, balance d'un groupe et sonorisation d'un concert).

Un temps sera réservé en fin de formation pour faire un bilan de la formation avec les stagiaires : retours positifs ou négatifs sur la formation, questions restantes, souhaits pour d'autres formations ...

A la fin de la formation, chaque stagiaire complétera sur place un questionnaire d'évaluation à chaud qu'il devra remettre au formateur ou à la coordinatrice pédagogique de Armeti formations. Le stagiaire et son employeur s'engagent également à répondre à une évaluation à froid 3 à 6 mois après la formation (entretien et/ou questionnaire).

pour les métiers des arts et de la culture

5, rue Jacques Prado – 35600 Redon – **T** 06 16 42 83 04 - **M** armetiformations@gmail.com **W** armeti.fr

A.P.E : 8559A - SIRET : 809 905 680 000 25

enregistré sous le numéro 53 35 09688 35. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Les principes et méthodes pédagogiques de la formation :

a) Des contenus de formations basés sur des apports théoriques et techniques mais toujours illustrés par des exercices pratiques et des mises en situation.

Nous souhaitons faire des allers retours permanents entre théorie et pratique, connaissances techniques et mises en œuvre concrètes.

Nous alternons apports de connaissances théoriques, mises en application et temps pour des questions et des échanges.

b) Importance du groupe et des expériences de chacun.

Nous utilisons beaucoup les expériences professionnelles du groupe de stagiaires et leurs interrogations sur les thèmes abordés. Il s'agit toujours de pouvoir apporter des connaissances en favorisant leurs applications directes sur le terrain. Nous utilisons la dynamique du groupe de stagiaires pour que chacun puisse se questionner sur ses pratiques professionnelles dans un cadre bienveillant et autour de sujets trop souvent abordés seul au sein de son entreprise.

c) Conduite de la formation

La formation est menée par une personne ayant de solides connaissances théoriques et techniques, une bonne expérience en tant que formateur mais aussi un parcours professionnel reconnu dans le secteur du spectacle vivant.

d) Contrat moral et règles partagées par l'ensemble des participants et des formateurs

- Volontariat
- Confidentialité
- Présence assidue
- Ecoute bienveillante, sans complaisance
- Ecoute réciproque
- Attitude participative
- Implication personnelle
- Respect du règlement intérieur de l'association Armeti.

pour les métiers des arts et de la culture

5, rue Jacques Prado – 35600 Redon – **T** 06 16 42 83 04 - **M** armetiformations@gmail.com **W** armeti.fr

A.P.E : 8559A - SIRET : 809 905 680 000 25

enregistré sous le numéro 53 35 09688 35. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.